



HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2017, Université d'Orléans.
hceres-02027200

HAL Id: hceres-02027200

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027200>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université d'Orléans

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence mention *Géographie et aménagement* est une formation dispensée en présentiel à l'Université d'Orléans. Elle est rattachée au département de Géographie au sein de l'Unité de Formation et Recherche (UFR) Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH).

La formation présente un double objectif : l'acquisition d'un socle de connaissances liées à la géographie et aux sciences sociales, et la maîtrise de techniques et outils propres à la discipline (statistiques, cartographie numérique, systèmes d'information géographique...). L'approche purement disciplinaire est complétée par des enseignements de langues vivantes, d'histoire, et l'acquisition de compétences transversales notamment en informatique.

Cette licence de *Géographie et aménagement* prépare à la poursuite d'études en master, d'où l'articulation affichée avec les masters *Métier de l'enseignement* et de la Formation (MEEF), *Géographie et aménagement* (GEOGRAM), mais aussi le master *Forêts, agrosystèmes, mobilisation des bois*. Elle autorise également une poursuite d'études, à l'issue de la deuxième année de licence (L2), vers la licence professionnelle (LP) *Aménagement du territoire et urbanisme spécialité cartographie, topographie, systèmes d'Information géographique* du Champ Sciences de l'homme et des sociétés.

L'offre de formation ouvre des perspectives professionnelles dans des domaines clairement identifiés : l'*Enseignement*, la *Cartographie*, le *Développement territorial*, et la *géomatique*.

Analyse

Objectifs

Les objectifs affichés en termes de connaissances sont cohérents. La licence de *Géographie et aménagement* a pour objectifs l'acquisition de connaissances en géographie et plus généralement en sciences sociales, ainsi que l'acquisition de méthodologies de recherche. Les compétences techniques à acquérir sont bien lisibles : la maîtrise de la cartographie assistée par ordinateur (CAO), du dessin assisté par ordinateur (DAO) et des systèmes d'information géographique (SIG). Ces compétences sont utiles à l'analyse spatiale et à l'élaboration d'un diagnostic territorial. S'y ajoutent des compétences transversales en langues et informatique.

Les possibilités de poursuite d'études sont clairement affichées.

La formation ouvre des perspectives d'emplois, après un master, dans le champ du *Développement territorial*, de la *géomatique*, de *l'enseignement et de la recherche* - la licence n'ayant pas pour vocation d'être un diplôme « professionnalisant ».

Organisation
<p>Le schéma global de la formation montre une spécialisation progressive.</p> <p>L'offre de formation englobe des enseignements de tronc commun en première année de licence (L1) et deuxième année de licence (L2) : concepts et méthodes de la géographie, analyse spatiale, méthodologie de la géographie et du travail universitaire, acquisition de savoirs liés à la discipline, maîtrise d'outils informatiques, de bureautique, méthode et traitement de l'information statistique, conception et productions de cartes numériques, initiation au travail de terrain (enquêtes, entretiens, analyses paysagères et diagnostic territorial).</p> <p>Une spécialisation progressive s'opère à compter de la deuxième année, qui se décline en deux parcours :</p> <p>le parcours <i>Métiers de l'enseignement et de la formation</i> (MEF) accueille des étudiants qui se destinent au professorat des écoles et à l'enseignement secondaire. Ce parcours étudie les quatre grandes périodes de l'Histoire en vue d'une poursuite d'études vers un master MEEF et la préparation des concours de l'enseignement ; il présente les institutions éducatives, les enjeux et méthodes pédagogiques, et les métiers de l'enseignement.</p> <p>Le parcours <i>Développement Durable des territoires</i> (DDT) forme aux pratiques et démarches de l'analyse spatiale et du développement territorial. Il initie à l'analyse des espaces touristiques, des paysages, aux politiques de protection de l'environnement, aux pratiques d'aménagement du territoire, et aux outils du développement local (conduite de projets, rencontres d'acteurs publics et privés).</p> <p>A ces deux parcours vient s'ajouter la possibilité de se réorienter, à l'issue du semestre 4 du parcours DDT, en licence professionnelle <i>Cartographie, topographie, systèmes d'information géographiques</i>.</p> <p>Certains enseignements des départements d'Histoire (pour le parcours MEF) et de Langues Etrangères Appliquées sont mutualisés avec le département de Géographie.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est concurrencée par l'existence de formations similaires dans les autres universités régionales et la proximité des universités parisiennes mais, au niveau local, elle s'inscrit dans un environnement socio-économique favorable et dynamique (la région Centre-Val de Loire et l'agglomération d'Orléans).</p> <p>Néanmoins, le dossier ne renseigne pas sur le développement de liens solides entre la formation et les entreprises locales (en dehors de l'entreprise KEOLIS citée) : le dossier ne donne guère d'éléments concernant l'insertion dans le milieu socio-professionnel local/régional/national ni même son positionnement par rapport aux laboratoires de recherche pourtant existants.</p> <p>De même, la formation a un rayonnement international très limité en dépit de l'accueil d'un nombre important d'étudiants étrangers. La licence semble être alimentée par les étudiants qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas se déplacer plus loin pour suivre le même type de formation.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée de 19 enseignants-chercheurs dont 18 qualifiés en section 23 du Conseil National des Universités. Un seul enseignant-chercheur est qualifié en section 24, ce qui peut paraître surprenant au regard de l'intitulé et des objectifs du diplôme. L'essentiel des cours et Travaux Dirigés (TD) sont assurés par des enseignants titulaires. Un faible volume d'enseignement est assuré par des non-titulaires : seules 370 heures d'enseignement sont dispensées par des vacataires, et 48 heures d'informatique par un professeur de lycée professionnel. Le recours à des vacataires est donc très marginal.</p> <p>Il faut cependant souligner l'absence de professionnels ou de représentants issus de l'entreprise dans la composition de l'équipe pédagogique. Ceci dénote la faible professionnalisation de la formation et le manque évident de liens et de partenariats actifs avec les acteurs socio-économiques locaux.</p> <p>Les responsabilités des différents membres de l'équipe pédagogique ne sont pas présentées. On ignore s'il existe un enseignant responsable par année, un ou des enseignants référents. Il est juste fait mention d'un directeur des études sans précision de ses fonctions.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit trois fois par an lors des réunions de Département auxquelles participent des représentants étudiants des trois années de la licence (deux délégués par niveau).</p> <p>Manifestement, il n'existe pas de conseil de perfectionnement, bien que le rapport mentionne que la dernière réunion annuelle de département « s'apparente » à un conseil de perfectionnement, en explicitant brièvement les objectifs, mais sans en indiquer la composition.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La formation apparaît peu attractive. Globalement, les effectifs sont relativement faibles et n'ont pas dépassé le seuil de 50 étudiants inscrits dans les trois années sur la période 2011-2016. Ils déclinent et sont irréguliers sur toute cette période. Les effectifs semblent se réduire d'année en année, passant de 49 en 2011 à 32 en 2015-2016 (avec une remontée à 44 en 2014-2015).</p> <p>Les données relatives à l'admission des étudiants dans l'année supérieure sont lacunaires à compter de l'année universitaire 2014-2015. Il est ainsi difficile d'avoir depuis cette période une vue globale des admissions de la première</p>

<p>année de licence L1 à la deuxième année de licence L2, et de la deuxième année de licence L2 à la troisième année de licence L3. Par contre on note que de 2011 à 2014, les taux de passage de la L1 à la L2 dépassaient les 50 %. Le taux de déperdition entre la licence 1 et la licence 2 restait quant à lui important (de 49 à 28 étudiants en 2011-2012, et de 34 à 21 en 2013-2014, dernière année renseignée).</p> <p>Aucune information n'est communiquée concernant les réorientations à l'issue de la première année.</p> <p>Selon les données communiquées, un nombre significatif de néo-entrants intègre directement la licence 2 mais on ignore leur formation d'origine. Des départs importants - en moyenne huit étudiants - sont enregistrés entre la licence 2 et la licence 3 contribuant à réduire encore les effectifs observés en licence 3.</p> <p>Aucun élément n'est communiqué concernant la possible réorientation à l'issue de la licence 2 vers la licence professionnelle <i>Cartographie, Topographie, Système d'information géomatique</i> rattachée au Département.</p> <p>Les données relatives à l'insertion professionnelle sont inexistantes. D'autre part, un très faible nombre d'étudiants poursuivent en master - sans indication du choix du master - après l'obtention du diplôme.</p> <p>La formation ne dispose pas d'outil interne de suivi des diplômés, d'où l'absence d'informations sur ces questions. Il est néanmoins vaguement mentionné dans le dossier la construction progressive d'outils de suivi des étudiants de licence 3 à l'échelle de l'UFR (constitution d'une base statistique et enquêtes), sans description détaillée des indicateurs et des outils de mesure prévus.</p> <p>Les sources des statistiques publiées dans le rapport ne sont pas précisées, aussi on ignore si ce sont des données émanant de l'Observatoire des Etudes et de la Vie Professionnelle (OEVV) de l'établissement.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Il n'est pas spécifié dans le dossier d'autoévaluation de lien avec la recherche scientifique ou l'adossement de la formation à un organisme de recherches ou un laboratoire scientifique.</p> <p>Les laboratoires ou unités mixtes de recherches (UMR) auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs ne sont pas renseignés.</p> <p>La formation propose toutefois une initiation aux méthodes et aux outils de la recherche scientifique : technique d'entretiens, observation participante, excursion pédagogique (UE 6D50), mais dont on ne connaît pas la durée, ni la place dans le cursus.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Les débouchés professionnels de la formation sont clairement explicités : la licence <i>Géographie et aménagement</i> vise à préparer aux métiers en relation avec le développement territorial, la cartographie, la géomatique, et l'enseignement.</p> <p>Les étudiants sont invités à réfléchir et à construire un projet personnel et professionnel (UE 2D80 Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant) au semestre deux de la licence 1.</p> <p>La formation impose la réalisation d'un stage d'observation d'une semaine en entreprise en licence 3 (UE 5D40).</p> <p>Le parcours MEF autorise un stage d'observation de douze en milieu scolaire en licence 2.</p> <p>Le parcours DDT propose en troisième année la conduite d'un projet tuteuré dans le cadre d'un enseignement intitulé « Diagnostic territorial » (UE 6D8a). Il est indiqué qu'il s'agit d'un projet collectif qui permet la rencontre avec des acteurs du développement territorial (élus et professionnels). A ce titre, le rapport souligne l'exemple d'un partenariat dans le cadre du parcours DDT avec une entreprise locale, la société KEOLIS, chargée d'étudier les pratiques de mobilité à l'échelle de l'agglomération orléanaise. Ce projet tuteuré pédagogique englobe 33 heures d'enseignement et équivaut à quatre European credits transfer system (ECTS).</p> <p>Aucun intervenant issu du monde socio-professionnel n'intervient dans la formation.</p> <p>La fiche Répertoire des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas fournie.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>La formation inclut la réalisation d'un stage en milieu professionnel en troisième année de licence (L3) au semestre cinq (UE5D40 valant trois European credits transfer system (ECTS) et associé à douze heures équivalent travaux dirigés - (TD) évalué sous forme de rapport.</p> <p>Il est précisé que ce stage a un caractère d'observation et se déroule sur une semaine. Compte-tenu de la courte durée de ce stage, on peut s'interroger sur sa pertinence.</p> <p>Il est clairement dit qu'il s'agit d'un stage « d'observation ». De fait, il n'autorise qu'une immersion très limitée dans une collectivité ou une entreprise, où les étudiants ne peuvent avoir une réelle autonomie de travail. Ce stage est en définitive équivalent à celui réalisé en classe de troisième au collège. L'on serait en droit de s'attendre à autre chose qu'un simple stage d'observation et à une durée plus longue compte tenu du niveau d'études, avec une implication plus grande des étudiants.</p> <p>L'UE6D50 « Excursion pédagogique » indiqué dans l'offre de formation, correspond à un travail pédagogique sur le terrain, mais dont on ne connaît ni sa durée, ni sa place dans le cursus.</p>

Place de l'international
<p>La formation attire un nombre important d'étudiants étrangers (environ 1/5^{ème} de la promotion) qui sont suivis de manière individualisée, et avec des dispositifs d'accueil linguistiques appropriés, l'étude du Français pouvant donner lieu à des validations d'UE de Langue Vivante ; 49 étudiants étrangers, principalement originaires d'Asie (Chine) et d'Afrique, ont été ainsi accueillis entre 2011 et 2015.</p> <p>En revanche, aucun chiffre n'a été communiqué concernant la mobilité sortante (absence d'indications sur le nombre de géographes bénéficiant du programme Erasmus). Pourtant, on note que les partenariats avec des universités étrangères, dans le cadre du programme Erasmus, sont nombreux. L'université offre en effet un large éventail de possibilités d'échanges et de séjours dans des universités partenaires : Université de Liège (Belgique), Université de Alcalá de Henares (Espagne), Universidad Complutense Madrid (Espagne), Université de Salamanque (Espagne), Université de Tallinn (Estonie), Université de Pécs (Hongrie), Université G. D'Annunzio - Chieti (Italie), Université d'Udine (Italie), Université Casimir Wielki (Pologne), Université Nicolas Copernic de Torun (Pologne), Université Babes-Bolyai de Cluj (Roumanie), Université Alexandre Ioan Cuza de Iasi (Roumanie), Université d'Oradea (Roumanie). Le dossier indique que le département propose également des conventions d'études hors Europe, au Canada ou aux États-Unis - le nom de ces établissements n'est pas précisé, ni le nombre d'étudiants bénéficiant de ces conventions.</p> <p>Cependant, face à l'absence de publication des effectifs étudiants ayant bénéficié d'un programme d'échanges au sein de la formation, on est amené à s'interroger sur l'existence de conventions spécifiques au département de Géographie. Le dossier d'autoévaluation ne mentionne aucune forme de mobilité des enseignants.</p> <p>La formation ne propose pas d'enseignement disciplinaire en langues étrangères.</p> <p>L'enseignement de langues vivantes étrangères est apparent dans les trois années de la licence (<i>Allemand, Anglais, et Espagnol</i> au choix). Cet enseignement représente un volume de 18 heures par semestre. Par ailleurs, l'UFR offre aux étudiants un libre accès à des salles d'auto-formation en langues vivantes.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas renseignées. De même, on n'a aucune information concernant l'organisation de journées portes ouvertes, ou encore la présence des enseignants à des forums d'orientation post-bac, etc. Il aurait été intéressant de mesurer l'envergure des actions de promotion de la formation auprès des publics scolaires.</p> <p>Le dossier ne mentionne pas l'existence de dispositifs favorisant la réussite des étudiants : on note l'absence de tutorat, de suivi individualisé des étudiants, ou de tout autre dispositif de mise à niveau.</p> <p>Pour ce qui est des passerelles vers d'autres formations, la licence permet aux étudiants ayant validé leur deuxième année de s'orienter vers la licence professionnelle <i>Cartographie, topographie, systèmes d'information géographique</i> dispensée au sein du Département.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est dispensée essentiellement en présentiel.</p> <p>Le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas la place de la formation continue, les formes de prise en charge et d'accompagnement des publics en situation de handicap, et des publics spécifiques - étudiants sportifs de haut niveau, étudiants salariés.</p> <p>Une grande place est accordée aux nouvelles technologies et au numérique. De nombreux enseignements utilisent et valorisent les outils et pratiques numériques pendant les trois années de la licence avec des progressions des pratiques d'une année à l'autre : outils du développement local, la modélisation statistique, l'informatique bureautique, les outils cartographiques et géomatiques, et la cartographie numérique.</p> <p>Une plateforme numérique d'enseignements est utilisée pour la plupart des enseignements, sans que soient précisés les détails de cette utilisation (simple dépôt des cours <i>a priori</i>, ou interactions entre enseignants et étudiants). La mise en ligne de supports de cours et d'exercices effectués en Travaux dirigés (TD) est réalisée par les enseignants. Les étudiants peuvent accéder à des salles d'auto-formation en langues.</p> <p>Cependant, on regrette l'absence de certification en informatique de type C2i (certificat informatique et internet).</p>
Evaluation des étudiants
<p>En première année, les connaissances et les compétences sont évaluées dans le cadre du contrôle continu intégral (CCI), un mode d'évaluation privilégiant un meilleur suivi des étudiants.</p> <p>En seconde et troisième année, les évaluations des connaissances sont effectuées en contrôle continu et en contrôle terminal (le CCI recevant une pondération de 60 %). Aucune indication n'est cependant donnée sur la tenue d'une session deux (rattrapages) ni sur les modalités de compensation. Aucune information n'est fournie sur la composition, les modalités de fonctionnement, et les dates de convocation des jurys d'examens.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La licence <i>Géographie et aménagement</i> valorise des compétences transversales essentiellement en informatique, et un renforcement de la maîtrise de la langue française - même si l'on a en définitive peu d'informations à ce sujet.</p> <p>Il n'existe visiblement pas de dispositif de suivi de l'acquisition de compétences hors du champ disciplinaire : il n'est pas fait mention de dispositifs tels le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC), le livret de l'étudiant, ni des modalités de validation des acquis de l'expérience (VAE).</p> <p>Le supplément au diplôme, s'il existe, n'a pas été fourni avec le dossier d'autoévaluation.</p>
Suivi des diplômés
<p>La formation ne dispose pas d'outil interne de suivi des diplômés. Les sources statistiques publiées dans le rapport ne sont pas précisées, aussi on ignore si ces données émanent de l'Observatoire des Etudes et de la Vie Professionnelle (OEVV) de l'établissement.</p> <p>Les données relatives au suivi des étudiants ayant obtenu la licence de <i>Géographie et aménagement</i> sont quasi inexistantes.</p> <p>La poursuite d'études n'est pas réellement analysée - seul le nombre d'étudiants entrants en master est indiqué, sans désigner précisément le master et l'établissement au sein desquels les étudiants poursuivent leurs études.</p> <p>Aucun éclairage n'est donné sur l'insertion professionnelle des diplômés. Ces informations font lourdement défaut dans le dossier d'autoévaluation fourni.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Une fois par an, la dernière réunion de département tient lieu de conseil de perfectionnement, impliquant une réflexion sur le fonctionnement et les orientations de la formation, et la participation des délégués étudiants des trois années (deux par année).</p> <p>Il n'existe donc pas d'organe d'évaluation de la formation réunissant des professionnels extérieurs, des membres de la composante, et débouchant sur des actions concrètes d'amélioration et d'évolution de l'offre de formation.</p> <p>Il n'existe pas non plus d'évaluation de chaque enseignement par l'université, ni de dispositif propre à la licence.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Des enseignements orientés résolument vers la maîtrise des méthodes, concepts, pratiques et des outils et techniques inhérentes à la discipline (SIG, CAO...).
- Une formation généraliste, préparant néanmoins aux concours de l'enseignement (les cours d'histoire sont un plus).

Points faibles :

- Le dossier souffre d'un manque d'informations sur de nombreux points (International, modalités d'organisation, terrains etc.). La mention de ces informations et leur mise en valeur auraient permis de gagner en lisibilité.
- Absence de mise en place de dispositifs d'aide à la réussite.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Stages trop courts et peu formateurs.
- Absence de suivi des diplômés.
- Des effectifs modestes qui traduisent la faible attractivité de la formation.

Avis global et recommandations :

La formation développe des enseignements « classiques » faiblement attractifs. Elle gagnerait à engager des pratiques pédagogiques innovantes, à développer une dimension plus internationale, et à construire des projets pédagogiques associés à la recherche scientifique.

La formation pourrait être améliorée pour apparaître plus compétitive, plus attractive, et plus visible dans le paysage universitaire et scientifique à l'échelle du bassin parisien. Pour ce faire, le développement de liens plus actifs avec le réseau d'entreprises et d'acteurs locaux contribuerait à renforcer le rayonnement de la formation à l'échelle locale et régionale.

Il serait également utile de promouvoir et valoriser la formation et ses débouchés auprès des lycées afin d'accroître les effectifs.

Il serait enfin bienvenu de mettre en place des pratiques pédagogiques telles que le tutorat, des modules de remise à niveau, le suivi individualisé des étudiants, des stages plus professionnalisants, et d'impliquer davantage de professionnels dans les enseignements.

Enfin, la mise en place d'un conseil de perfectionnement en bonne et due forme apparaît urgente et nécessaire ; il serait de même judicieux de mettre en place les outils permettant un suivi qualitatif des diplômés.

Observations de l'établissement

Réponse à l'HCERES suite au retour sur l'auto-évaluation des formations de l'UFR LLSH, Université d'Orléans

(Résumé du débat au conseil d'UFR du 1^{er} juin 2017)

Les responsables des formations ainsi que la direction de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines ont pris connaissance du retour fait par les experts de l'HCERES sur les auto-évaluations des 11 formations concernées.

Sans entrer dans les détails, les commentaires de l'HCERES appellent une réponse succincte de notre part. Si les évaluations de certaines formations sont globalement positives, soulignant les points forts et l'originalité de l'offre de formation de notre UFR, d'autres laissent une impression plus contrastée.

Concernant les points faibles relevés par les experts, il convient de distinguer trois cas de figure :

Premièrement, il faut noter l'existence de quelques véritables faiblesses que – jouant sincèrement le jeu de l'auto-évaluation – les responsables de formation de notre UFR n'ont pas voulu dissimuler. Nous sommes cependant en train d'y remédier collectivement ce qui n'a pas été suffisamment souligné.

À titre d'exemple, consciente de l'importance de la mobilité internationale, l'UFR s'est appliquée non seulement à encourager mais à fortement inciter les départs à l'étranger en proposant depuis la rentrée 2015 – parmi d'autres mesures – des guides pédagogiques par filière qui présentent de façon détaillée les enseignements et les dispositifs d'aide pédagogique et administrative de nos universités partenaires en Europe, ce qui a permis d'augmenter les candidatures ERASMUS+ de 50 % en un an, tendance qui se poursuit cette année.

Autre exemple, l'UFR a organisé des « rencontres numériques » en 2016 pour dynamiser la formation par le numérique.

Depuis 2015, des groupes de réflexion réunissant responsables de formation et personnels administratifs se penchent régulièrement sur des questions pédagogiques telles que la formation continue, l'approche par compétences, l'évaluation des stages, la place de l'international, l'articulation entre la recherche et l'enseignement. Dans ces domaines, les pistes d'amélioration proposées dans les rapports de l'HCERES rejoignent des réflexions amorcées au sein de l'UFR depuis la rentrée 2015 mais qui ne sauraient pourtant toutes se traduire immédiatement par des changements de maquettes.

Deuxièmement, quant aux commentaires qui pointent le caractère « incomplet » des renseignements dans certaines parties des formulaires fournis, il nous semble qu'il y a parfois eu des malentendus ou des maladresses dans la présentation des formations : certains aspects paraissent tellement évidents qu'ils n'ont pas été mentionnés (l'existence d'une session 2 ou de dispositifs de réorientation par exemple). D'autres n'ont pas été nommés ou présentés correctement : des instances qui remplissent parfaitement le rôle d'un conseil de perfectionnement se réunissent régulièrement dans le cadre des différentes formations, sans qu'on leur ait donné le nom prévu dans l'arrêté du 22 janvier 2014.

Troisièmement, et ceci explique aussi l'existence de quelques lacunes dans les auto-évaluations, notamment en ce qui concerne les données relatives au taux d'échec ou d'abandon en première année de licence ou à l'insertion professionnelle de nos diplômés¹, il convient de signaler que l'université d'Orléans et *a fortiori* l'UFR de Lettres, langues et sciences humaines souffrent d'un manque de moyens financiers et humains évident dans plusieurs domaines. Ainsi, l'Observatoire de la vie étudiante n'est pas en mesure de fournir les données demandées dans les dossiers d'auto-évaluation. L'établissement fait d'ailleurs allusion à ce problème dans le bilan le concernant.

Si la plupart des composantes peuvent pallier ce manque en effectuant leurs propres enquêtes, ceci s'avère très difficile à l'UFR Lettres, langues et sciences humaines qui est fortement sous-encadrée en termes de personnel BIATTS (29,5 postes pour environ 3000 étudiants en 2016). Notre UFR s'efforce cependant depuis 2014 de mener des enquêtes de suivi des étudiants et d'évaluation des formations avec les moyens du bord. Les collègues qui s'attellent à cette tâche sont formés en autodidactes.

C'est encore le manque de moyens qui empêche de mettre certaines recommandations des experts de l'HCERES en place, recommandations que nous approuvons pourtant sans réserve : des certifications C2i ou en langues étrangères sont certes gratuites pour les étudiants mais coûteuses pour l'établissement (à la rentrée 2016 l'établissement a fortement réduit la certification du CLES), pour ne donner qu'un exemple.

En somme, les dossiers d'auto-évaluation proposent une photographie sincère et critique de formations universitaires souffrant du manque de moyens à tous les niveaux sans toujours détailler les efforts faits pour assurer les chances de réussite de nos étudiants.

(Pour le résumé : T. Pughe, A. Delouis)

A Orléans le 22 juin 2017

Le Président de l'Université d'Orléans,

Ary BRUAND



¹ Le masculin est utilisé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.